



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DUREE DU SEJOUR :

Le mail de réservation vaut contrat conclu pour une durée déterminée. Vous ne pourrez en aucune circonstance vous prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

CONDITIONS DE RESERVATION, DE PAIEMENT et D'ANNULATION RESERVATION :

Votre réservation ne devient définitive qu'à réception :

- En priorité de vos coordonnées de carte bancaires à titre de garantie. Nous débitons 25% du prix de votre séjour 15 jours avant le stage à titre d'arrhes.
- En solution alternative, d'arrhes représentant 25% du prix du séjour dès votre réservation (virement ou chèque)

Dans tous les cas, le solde devra être réglé à votre arrivée.

ANNULATION :

En cas d'annulation, envoyez un mail pour demander la résiliation. Vous pouvez souscrire une Assurance Annulation pour être remboursé des arrhes.

Hors assurance, les arrhes sont remboursées pour toute annulation jusqu'à 15 jours avant le stage.

En cas de mesures gouvernementales covid (globales ou géographiques), vous êtes remboursés de la totalité de la prestation jusqu'au jour J. Si vous êtes contaminé ou cas contact, il vous sera demandé un justificatif médical.

DEFECTION :

Tout retard supérieur à 36 heures, sans avertissement de votre part, entraînera l'annulation automatique de la réservation. La totalité du séjour nous restant acquise à titre de dédommagement. En cas d'interruption de votre séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement.

ETAT DES LIEUX :

Le chalet est nettoyé et désinfecté avant votre arrivée. Le chalet devra être rendu dans le même état qu'à votre arrivée, la vaisselle rangée et les poubelles vidées. Le linge de lit est fourni et les lits sont faits. Vous devez apporter vos serviettes de toilettes et vos produits d'hygiène.

REGLEMENT INTERIEUR :

ACCUEIL - BUREAU D'INFORMATION – BOUTIQUE :

Ouvert de 9h à 12h et de 17h à 19h, avec des dépliants et informations sur les sites, animations et activités, itinéraires divers, produits du terroir et artisanaux.

Nous sommes attentifs aux écocgestes. Merci de respecter quelques gestes simples du quotidien comme : le tri des déchets, faire attention à la consommation d'eau, fermer les radiateurs lorsque les fenêtres sont ouvertes et éteindre les lumières et autres appareils électriques quand ils ne sont pas utilisés, ne pas cueillir les champignons et fleurs, ne pas écraser fleurs, champignons et insectes.

Moulin de Crouy
3 route de la Cordellerie
41220 Crouy-sur-Cosson
SIRET : 884 522 988 00010

CIRCULATION :

Pour la sécurité des enfants, le respect de la biodiversité et la quiétude du site, la circulation des véhicules n'est pas autorisée à l'intérieur du site. Les véhicules doivent être garés au parking. Des carioles sont mises à disposition pour le transport des bagages.

PISCINE :

L'espace piscine est ouvert du 1er mai au 30 septembre de 11 heures à 19 heures. Il est strictement réservé aux résidents du Moulin de Crouy.

La piscine n'est pas surveillée et son utilisation se fait aux risques et périls des baigneurs.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents qui en assument la surveillance exclusive.

Les accessoires, tels que palmes, tuba, matelas pneumatiques, ne sont pas autorisés dans le bassin.

REGLES DE VIE :

Les locataires sont instamment priés d'éviter tout bruit qui pourrait gêner leurs voisins. Le silence doit être total entre 22 h et 8 heures. La diffusion de musique en extérieur est interdite après 22h, et lorsqu'elle est diffusée en intérieur, les portes et fenêtres devront être closes après 22 h.

Pour des raisons de sécurité, les bougies sont interdites. Il est interdit de fumer dans les locaux.

En période de crise sanitaire, les hébergements sont désinfectés entre chaque séjour. Les parties communes le sont au moins une fois par jour et en fonction de la fréquentation. Il est demandé à chacun de respecter les règles de distances.

Nous vous souhaitons un agréable stage.

Je soussigné (Prénom)..... (Nom).....déclare être d'accord sur les termes de ce contrat qui inclut les conditions générales de location. Je déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile vie privée couvrant le risque villégiature.

Fait à Le

(Signature du participant précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Carte bancaire N°

N° :/.....

Cryptogramme visuel (3 derniers chiffres au dos de la carte) :

Je soussigné (Nom)..... (Prénom)....., titulaire de la carte, autorise le prélèvement de l'acompte à hauteur de 25 %

Signature :

Virement bancaire

IBAN : FR76 1660 6100 1584 8668 5812 735 - BIC : AGRIFRPP866 - Banque : Crédit Agricole de Normandie

Moulin de Crouy
3 route de la Cordellerie
41220 Crouy-sur-Cosson
SIRET : 884 522 988 00010

